

CATÉCHUMÉNAT

Orientations pour la pastorale du baptême des enfants en âge de scolarité

1. Introduction

« *On ne naît pas chrétien, on le devient* » disait Tertullien au II^e s. Cette citation est encore riche d'enseignement aujourd'hui et plus particulièrement dans le contexte actuel de déchristianisation que l'Eglise traverse.

En 1986, un décret de la Conférence des évêques suisses définissait ainsi le Statut du catéchuménat : « *1. Le catéchuménat pour les adultes sera établi dans chaque diocèse (cf. can. 852 §1). Un cheminement semblable, qui tiendra compte de leur situation particulière sera adopté pour les enfants en âge de scolarité.* ¹

Ces orientations devraient permettre aux unités pastorales de notre canton :

- de faciliter la mise en place d'un tel cheminement ;
- d'appréhender, **comme une chance pour nos communautés**, la question du baptême des enfants en âge de scolarité en tenant compte du nombre, en constante croissance, de ces demandes; chaque année dans notre canton, une centaine d'enfants demandent à cheminer vers le baptême ;
- d'épauler les communautés dans leur responsabilité d'aînés dans la foi et dans leur capacité à accueillir et soutenir ces demandes sacramentelles comme un événement de re-naissance, comme un événement qui fait unité pour toute la communauté ;
- de mettre en route la communauté en l'invitant lors des célébrations de l'entrée en catéchuménat, des scrutins pour qu'elle devienne apte à faire une large place à ces nouveaux membres, comme un don de l'Esprit revivifiant toute la communauté.
- de proposer à ces enfants, comme à leur famille, un cheminement de type catéchuménal, qui travaille la relation au Christ comme le cœur et le centre de toute démarche de foi ;
- de faciliter cette prise en charge complexe et délicate comme une démarche qui appelle à la liberté de chacun, en partant du fait que le but est la vie avec le Christ. Le sacrement reste un signe, un moyen pour vivre cette relation.
- de tenir compte de la particularité de ces demandes, du contexte familial, social des destinataires. Souvent, les enfants qui demandent le baptême disent vivre quelque chose de fort et de beau en catéchèse scolaire et ressentent le désir d'adhérer au Christ alors que leur famille ou l'environnement parental en est distant et peu touché, voire ignorant de ce qui vit l'enfant.

Le Rituel du baptême des enfants en âge de scolarité fait référence pour des propositions pastorales concrètes, rituelles et liturgiques. ²

¹ Revue Evangile et Mission n°6 - 6 février 1986.

² « *Rituel du baptême des enfants en âge de scolarité* » L'initiation chrétienne des enfants non baptisés en scolarité dans l'enseignement primaire, Chalet-Tardy, Paris 1977.

2. Organisation

2.1. Ce qui relève du service cantonal du catéchuménat

Le service cantonal du catéchuménat est au service des Unités pastorales.

- Il réfléchit aux enjeux d'une pastorale du catéchuménat des enfants ; il est en lien avec les autres services cantonaux du catéchuménat du diocèse ; il s'informe des réflexions en cours pour le catéchuménat.
- Il organise et anime les trois rencontres proposées aux enfants et à leurs parents, parrains et marraines.
- Il propose des formations pour les accompagnateurs et accompagnatrices.
- Il propose des déroulements de type initiatique.
- Il organise la célébration de l'appel décisif.
- Il est à disposition des UP pour assurer un appui en cas des situations délicates.

2.2. Ce qui relève de l'Unité pastorale

En cas de demande de baptême d'enfants en âge de scolarité

- L'UP, par une visite de famille, fait le discernement qui s'impose.
- Elle clarifie avec les enfants et leur famille les motivations des enfants pour le baptême ; elle explique les enjeux du cheminement, les incidences sur les enfants et la famille.
- Elle prend en compte les situations particulières (confession / religion des parents / sortie d'Eglise).
- Elle crée le groupe d'accompagnement.
- Elle planifie et organise la célébration de l'entrée en catéchuménat en fonction du cheminement de l'enfant.
- Avec les familles et en lien avec les accompagnateurs et accompagnatrices, elle organise la célébration des scrutins pendant le temps du Carême, et le baptême, idéalement à la veillée pascale.
- Elle veille à l'intégration des baptisés et de leur famille dans la communauté ecclésiale.

Visite de Famille – discernement – proposition - négociation

3. Mise en œuvre

3.1. Un a priori à éviter

Même si le baptême est bien le sceau pour **entrer dans la vie chrétienne**, certains agents pastoraux estiment qu'il suffit qu'un enfant participe à la catéchèse scolaire pour être baptisé sans autre forme de préparation. Il faut se rappeler que la catéchèse scolaire proposée dans notre canton n'est pas une catéchèse baptismale. Elle prépare un terreau indispensable à un cheminement de foi ; l'enfant peut y participer librement, y montrer même de l'intérêt, goûter de ce moment sans forcément vouloir s'investir et s'engager personnellement pour adhérer au Christ. Le cheminement catéchuménal devrait lui permettre d'affirmer **en vérité**, le jour de son baptême un : Je crois en Jésus-Christ.

3.2. Le baptême, fruit d'une relation

Chaque UP veillera à prendre contact avec les familles des enfants de 3H qui ont été inscrits en catéchèse et qui ne sont pas baptisés, si ceux-ci ont fait une demande de cheminement vers le baptême. Elle a souci d'informer des tenants et aboutissants du cheminement catéchuménal et de la durée de celui-ci.

Dans cette prise de contact, se rappeler qu'il n'y a pas lieu d'instrumentaliser le baptême qui est plus une entrée comme enfant bien-aimé du Père dans la communauté des croyants (Eglise) qu'une étape vers la première Eucharistie.

Dans cet esprit, l'UP ne proposera pas une démarche vers le baptême si l'enfant et/ou sa famille ne se posent pas (encore) la question du baptême. Il faut être bien conscient que :

- tous les enfants d'un même niveau scolaire n'ont pas tous la même maturité.
- le désir du baptême n'est pas lié à l'âge, mais bien fruit d'une relation plus intérieure que l'enfant peut ressentir en lui et qui l'appelle à laisser grandir.

Le désir du baptême n'est pas lié à l'âge, mais fruit d'une relation plus intérieure que l'enfant peut ressentir en lui et qui l'appelle à grandir.

3.2.1. Demande de baptême quand l'enfant est en 3H

En 3H, l'enfant est encore petit. L'expérience nous montre qu'il est mieux de commencer un cheminement plus tard, car il lui faut du temps pour que ce qu'il vit de bon, de beau au caté se traduise, peu à peu, en un désir d'être baptisé. C'est à partir de l'expression de ce désir par l'enfant, ou par celle, explicite des parents qui s'engagent alors à accompagner l'enfant dans sa démarche, que l'on peut proposer un cheminement catéchuménal vers les sacrements de l'initiation chrétienne.

3.2.2. Demande de baptême quand l'enfant est en 4H

En 4H, après une année de catéchèse, l'enfant devient capable de dire lui-même comment il vit cette rencontre hebdomadaire, ce qui s'y passe intérieurement pour lui. L'intérêt que l'enfant manifeste pour la rencontre avec Jésus se renforce et il lui arrive d'exprimer son désir de devenir à son tour « ami de Jésus ». Il est plus apte à comprendre les enjeux d'un cheminement vers le baptême, d'entendre qu'une telle préparation prend du temps et que

ça vaut la peine de soigner sa demande de baptême. Lui proposer un cheminement le consolidera dans son choix et il percevra comme positif le fait que l'on tienne compte de son désir. Le respect qui lui est manifesté ainsi, comme aussi à sa famille, est un élément déterminant et capital pour la suite de cheminement et/ou d'une plus grande ouverture des familles à cette proposition ecclésiale.

3.2.3. Demande de baptême quand l'enfant est en 5H

En 5H, l'enfant non-baptisé rencontre au caté d'autres enfants qui se préparent à la première communion. Dans une société du « tout, tout de suite », être différent des autres, est souvent inconfortable, difficile voire inacceptable. Il voit tout ce qui se prépare et il a envie de goûter et de participer à l'événement. Aussi, demande-t-il le baptême.

Une attention particulière sera portée par les responsables de l'UP dans une telle situation. Si l'enfant demande alors le baptême, un discernement pointu s'impose lors de la visite de famille. Y a-t-il chez cet enfant un réel désir de baptême ou souhaite-t-il simplement ne pas être mis de côté d'un événement de groupe, à large portée sociale ? L'attitude de l'enfant en catéchèse peut aider dans ce discernement. Se montre-t-il intéressé ? S'investit-il vraiment en catéchèse, sent-on chez lui une intériorisation qui se traduit, entre autre, par l'expression d'une prière spontanée ou d'un questionnement plus profond ? Quelle motivation montre-t-il pour se préparer au baptême ?

Proposer un cheminement plus long, même si l'enfant est en 5H et serait tenté de communier avec les autres enfants, a souvent l'avantage de recentrer le cheminement vers le vrai but qui est le baptême.

Se réjouir de ces demandes.

Faire émerger le désir de l'enfant à être baptisé et l'inviter à motiver sa demande. Il n'y a pas de fausse porte d'entrée !

3.2.4. Demande de baptême quand l'enfant est plus grand, voire même ado

3.2.4.1. S'ils sont catéchisés

Se rappeler que l'on peut être baptisé à tout âge et que c'est toujours Dieu qui prend l'initiative. A l'origine de la demande, c'est Lui. S'assurer que le jeune est vraiment libre face à cette demande et qu'il ne subit pas de pression familiale en vue d'une intégration facilitée.

Lors d'une demande de baptême, il faut d'abord rassurer (suis-je trop âgé ?) et se réjouir avec eux de cette perspective, de ce travail de Dieu dans leur cœur, accueillir cette demande comme une bonne nouvelle et le leur dire. Puis proposer, en fonction de l'âge et des réalités (sport, études, musique, loisirs), du vécu du jeune, une démarche possible pour lui. Quelles sont ses attentes, ses disponibilités et ses aspirations intérieures ? De manière générale, il est préférable de lui proposer un cheminement avec des jeunes de son âge (Madep, groupes de jeunes qui se préparent à la confirmation). La durée du cheminement n'est pas première.

Ce qui est premier, c'est de lui donner le goût de Dieu, de le fréquenter, pour qu'il puisse s'enraciner peu à peu en Jésus-Christ.

3.2.4.2. S'ils n'ont pas été catéchisés

Mêmes remarques, mais il y a lieu d'en tenir compte dans la durée du cheminement qui sera le même que celui proposé aux adultes qui demandent le baptême.

3.2.5. Les baptêmes « multipack »

Il arrive parfois qu'une famille demande le baptême pour toute la fratrie. Face à ces demandes, il faut faire preuve de respect et de doigté et clarifier les raisons pour lesquelles le baptême est souhaité pour tous les enfants. Il serait dommage de baptiser un enfant contre son gré ou simplement parce que son frère ou sa sœur désire s'y préparer. Dans de telles situations, proposer de commencer un cheminement ; quelques rencontres suffiront à l'enfant pour se déterminer et voir plus clair dans sa demande.

Autour de 4 et 5 ans, il peut arriver qu'un enfant refuse le baptême, malgré une préparation sérieuse et en lien étroit avec la famille, même si sa grande sœur et son grand frère sont baptisés en même temps que lui. Ces enfants pressentent l'importance de ce qui se passe, mais ne sont pas prêts psychologiquement à traverser cette épreuve. L'agent pastoral devra en tenir compte.

D'autres demandes proviennent parfois de familles dont la situation familiale, sociale, culturelle est difficile ; les parents sont parfois sortis d'Eglise. Il y a lieu d'adopter une attitude pastorale qui permette à chacun de cheminer et en même temps, veiller à ne pas mettre ces familles dans des situations encore plus difficiles. Se rappeler que le choix du baptême se fait dans la liberté. Si nul ne peut y être forcé, le refuser n'est pas toujours constructif.

3.2.6. Points d'attention

Si les parents ne sont pas demandeurs, on veillera à éviter les pressions exercées parfois sur les enfants par le groupe de caté ou par les catéchistes. Une discussion ouverte avec les parents sans la présence de l'enfant peut clarifier la situation. Ne pas hésiter à leur rappeler que l'on peut être baptisé à tout âge !

**Accueillir les demandes avec respect.
Faire preuve de doigté.
Adopter une attitude pastorale d'engendrement.
Ne pas forcer les cheminements**

3.3. Représentativité

Chaque unité pastorale nomme un/une répondante pour le catéchuménat des enfants /des adultes. Cette personne porte le souci :

- de la mise en place d'une équipe du catéchuménat en contact avec l'EP, et le catéchuménat cantonal ;
- de la mise sur pied d'un groupe d'accompagnement composé pas seulement d'experts en catéchèse (cf. point 3.3) ;

- de créer des liens avec les accompagnateurs/trices d'enfants et d'intégrer ces mêmes accompagnateurs dans la préparation des étapes vécues en UP, ou paroisse (entrée en catéchuménat, scrutin, baptême) ;
- d'informer les catéchistes qui sont en charge de l'enfant à l'école du cheminement vécu par l'enfant ;
- de la bonne articulation des étapes durant le cheminement (entrée en catéchuménat, scrutin) en tenant compte pour les 5H des autres propositions faites pour les enfants baptisés qui se préparent à l'Eucharistie et de faire les liens qui s'imposent avec le groupe d'accompagnement ;
- de veiller à ce que les enfants catéchumènes ne participent pas au sacrement du pardon.

3.4. Groupe d'accompagnement

Dans la mesure du possible et pour donner une dimension communautaire et intergénérationnelle, le ou la répondante du catéchuménat met en place des petits groupes d'accompagnement.

Ces groupes sont composés idéalement :

- des enfants qui demandent le baptême,
- de quelques parents, voire grands-parents,
- d'un ou d'une catéchiste (clerc ou laïc-que),
- d'un membre de la communauté en tant qu'aîné dans la foi,
- de parrains et marraines.

Dans les grandes UP, plusieurs groupes pourraient cheminer simultanément.

3.5. Lien entre catéchèse et catéchuménat

Le cheminement vers le baptême est une démarche spécifique qui ne doit pas être déconnectée de la catéchèse. C'est pourquoi il est nécessaire de travailler au lien entre catéchèse et catéchuménat. Le ou la répondant-e de l'UP veillera à informer les catéchistes du cheminement de l'enfant vers le baptême. Pour nourrir ce lien, diverses propositions sont envisageables :

- Vivre les diverses étapes du cheminement catéchuménal (entrée en catéchuménat, scrutins, baptême) en lien avec le groupe caté.
- Revisiter le sens du signe de la croix comme « passage d'un savoir à une relation, d'une confession qui devient conviction »³.
- Travailler à l'expression d'une petite profession de foi des enfants du groupe caté, comme les catéchumènes sont invités à le faire.

3.6. Catéchuménat et communautés linguistiques

³ Colloque ISPC, Conférence Fr. Patrick Prêtôt « La Liturgie, catéchèse et contenus de la foi », Paris février 2011.

Ces orientations sont à mettre en œuvre aussi par les missions linguistiques pour les enfants qui ne participent pas au parcours proposé par le Service cantonal. Ils seront invités à l'appel décisif mis sur pied par ce dernier.

3.7. Le rôle des parrains et marraines

Pour remplir ce rôle, les familles choisissent souvent des personnes avec lesquelles elles sont en relation de confiance et en qui elles voient de potentiels remplaçants si l'enfant devient orphelin. Selon la coutume très ancienne de l'Eglise, on attribue au parrain et à la marraine une large responsabilité. Face à la communauté, ils sont les témoins de la foi de l'enfant. Ils le soutiendront dans son cheminement et l'aideront à être fidèle à son baptême. Face à l'Eglise, leur rôle est important puisqu'ils représentent davantage l'Eglise que la famille.⁴ Les intégrer, dans la mesure de leur possibilité, au cheminement de l'enfant est source d'engendrement et porteur d'espérance. Leur présence dans les étapes rituelles est indispensable.

Certaines familles ont parfois de la peine à trouver un parrain ou une marraine parce que leur entourage n'est pas porteur, voire pas baptisé. Afin de valider que le parrain ou la marraine sont vraiment témoins de la foi de l'enfant et pour qu'ils puissent le soutenir et l'encourager dans son cheminement, on suggérera de prendre comme parrain ou marraine une personne choisie par la famille et une autre proposée par la communauté.⁵

4. Durée du cheminement

4.1. Pourquoi un cheminement dans la durée ?

Depuis plusieurs années maintenant, certaines paroisses ou unités pastorales proposaient aux enfants et à leurs familles un cheminement dans la durée sur deux années scolaires. Entre le début du cheminement et le baptême, 18 mois s'écoulaient. Cette proposition voulait prendre en compte le fait qu'aujourd'hui, un enfant qui demande le baptême n'est que peu soutenu ou pas du tout dans sa démarche de foi, par sa famille, ses parrains et marraines. Ces 18 mois permettaient une répartition plus harmonieuse de la célébration des étapes qui caractérisent le cheminement catéchuménal : entrée en catéchuménat, appel décisif, scrutin.

L'expérience a démontré que la proposition d'un cheminement de plus de 12 mois permet à l'enfant de se renforcer intérieurement dans son choix du baptême et qu'il devient moins dépendant de son environnement familial dans sa décision d'être baptisé. Un cheminement plus long favorise aussi une maturation intérieure plus intense, maturation que ne peuvent provoquer ni un apport de connaissances complémentaires, ni des rencontres plus fréquentes. Bien qu'idéale, cette proposition n'est pas toujours facile à mettre en place pour les grandes UP, car plus exigeante en force de travail.

Voir la durée comme un atout au lieu de la voir comme handicap.

⁴ M. Scouarnec, *Le baptême... » tout simplement*, éd. De l'Atelier, Paris 2002, p. 158.

⁵ Un parrain ou une marraine suffisent, cette personne doit être catholique.

4.2. Ce qu'il est raisonnable de proposer

4.2.1. Un an de cheminement de Pâques à Pâques

Entre un idéal (18 mois de cheminement) qui permet à l'enfant de s'initier petit à petit à une vie chrétienne avec Jésus tout en respectant le rythme de chacun et les difficultés de mise en place rencontrées parfois sur le terrain, il est possible de proposer un cheminement sur **une année au minimum**, de Pâques à Pâques, sauf bien sûr dans des situations particulières (manque de maturité de l'enfant, situations familiales difficiles) où une durée plus longue paraît plus favorable. Ce cheminement par étape pourrait se structurer ainsi.

4.2.2. D'avril à juin

De la mi-avril à la mi-mai (en fonction de la date de Pâques), le service cantonal du catéchuménat propose une rencontre destinée aux enfants, parents, parrains et marraines et accompagnateurs/trices. Cette rencontre pourrait prendre la forme d'une célébration d'accueil de la demande. Pour cela, il peut s'inspirer des suggestions du Rituel de baptême des enfants en âge de scolarité ou faire une autre proposition en fonction du thème choisi pour l'année.

Les Unités pastorales constituent les groupes d'accompagnement et proposent encore deux rencontres, avant la pause estivale pour faire connaissance et débiter le cheminement.

4.2.3. De la rentrée scolaire aux vacances d'automne : la célébration de l'entrée en catéchuménat

Tenant compte que les étapes permettent à l'enfant de se structurer dans sa foi (il est invité à exprimer oralement son désir d'être baptisé) et son identité de chrétien, la célébration de l'entrée en catéchuménat pourrait être planifiée en début de reprise scolaire afin d'éviter un cumul d'étapes en fin de cheminement. Elle relève de la responsabilité de l'Unité pastorale. Cette célébration peut être vécue soit :

- Lors d'une messe des familles ou
- Dans le groupe d'accompagnement élargi, par exemple l'ouvrir aux copains et copines de classe des enfants qui se préparent au baptême, à leurs familles et leurs catéchistes afin de les sensibiliser à la démarche et les rendre solidaires des enfants qui demandent à être baptisés.

4.2.4. Des vacances d'automne au deuxième samedi de carême : la célébration de l'appel décisif

Dans cette période, le service cantonal du catéchuménat prépare et anime deux rencontres ouvertes aux enfants, à leurs parents, parrains et marraines et accompagnateurs/trices. Ces rencontres sont réparties sur le territoire cantonal afin d'éviter trop de déplacements.

Les Unités pastorales poursuivent l'accompagnement commencé et peuvent s'inspirer pour les rencontres des propositions d'accompagnement contenu dans le dossier « boîte à outils » mis à disposition par le service du catéchuménat.

Ce temps de cheminement se termine par l'inscription à de l'appel décisif. La célébration réunit, autour des enfants appelés au baptême par le Vicaire épiscopal, les parents, parrains et marraines, accompagnateurs - trices et groupes d'accompagnement Le service cantonal du

catéchuménat se charge de l'organisation de la célébration et choisit le lieu où il sera vécu. La célébration peut être précédée d'un temps fort.

4.2.5. Pendant le temps du carême : la célébration des scrutins

« Quand l'enfant progresse dans l'expérience spirituelle de l'amour de Dieu, il y a un moment où s'éveille en lui le sentiment que son amour n'est pas sans faille et qu'il est moins grand que l'amour de Dieu pour lui. C'est le moment où il prend conscience qu'il ne répond pas toujours aux appels prévenants du Seigneur. A cette étape de la marche vers le baptême correspond le rite pénitentiel. »⁶

Dernière étape avant le baptême, la célébration du scrutin n'est pas à confondre avec une célébration du pardon. Cette célébration est organisée par l'Unité pastorale. Elle a le souci de rassembler autour des enfants qui vivent cette célébration la communauté chrétienne. Cette dernière est invitée à porter ces enfants dans la prière afin qu'ils soient capables de choisir le bien et de s'engager à la suite du Christ. Ce jour-là, les enfants sont oints avec l'huile des catéchumènes.

Si dans l'UP, des catéchumènes adultes sont en chemin vers le baptême, la célébration des scrutins pourrait accueillir tant les catéchumènes adultes que les enfants.

4.2.6. Baptême à la veillée pascale

Généralement, pour être en phase avec la forte symbolique liée à la liturgie pascale, les baptêmes d'enfants ont lieu durant la Vigile pascale. Si l'on décide de baptiser un enfant à un autre moment qu'à la veillée pascale, il est souhaitable de le proposer lors d'une célébration eucharistique et dans un cadre adapté à leur âge (messe de familles).

Dans son travail de diplôme sur la thématique du « BEAS » (baptême des enfants en âge de scolarité), Georgette Nissille propose d'accueillir les enfants à la table eucharistique le jour même de leur baptême, en vue de « *préserver l'unité profonde des sacrements de l'initiation chrétienne.* »⁷ Elle propose aussi, si c'est l'option choisie que « *ces enfants nouvellement baptisés vivent alors la préparation à la « fête de la communion » avec leurs camarades, mais, pour eux, elle revêtira le caractère d'une catéchèse eucharistique mystagogique.* »⁸

Même si elle déroge de la pratique habituelle, cette proposition se justifie. L'enjeu d'un cheminement catéchuménal au cours duquel des étapes rituelles se déploient, est de favoriser une adhésion au Christ, cheminement qui conduit l'enfant à formuler son propre « Je crois ». Exprimer son désir de suivre le Christ et adhérer à la foi, n'est-ce pas suffisant pour qu'un enfant puisse communier le jour de son baptême ?

Favoriser l'adhésion au Christ

Baptême – Eucharistie : lieu d'initiation, lieu qui déplace.

⁶ Rituel du baptême des enfants en âge de scolarité, Les notes pastorales, art. 55 p. 30.

⁷ Nissille Georgette, Travail de diplôme, *La pastorale du catéchuménat, une chance pour l'Église ?* » IFM 2009.

⁸ Ibid.

4.2.6 Tableau comparatif

En **bleu** dans le tableau, ce qui est propre à un cheminement de Pâques à Pâques.

En **saumon**, la particularité d'un cheminement plus long.

<i>Dans un cheminement de Pâques à Pâques</i>	<i>Ce qui se passe</i>		<i>Dans un cheminement sur 18 mois</i>
Avant Pâques	Visite de famille - discernement - négociation		1^{ère} année de cheminement En fin d'année scolaire (avril – juin)
D'avril à juin	Constitution du groupe d'accompagnement 1 rencontre cantonale 1 à 2 rencontres du groupe d'accompagnement		
De la rentrée scolaire aux vacances d'automne	Rencontres / groupe d'accompagnement	Rencontres / groupe d'accompagnement	De la rentrée scolaire aux vacances d'automne
	Célébration de l'entrée en catéchuménat		
Des vacances d'automne au 2 ^{ème} samedi de carême	2 rencontres cant. + rencontres / groupe d'accompagnement	2 rencontres cant. + rencontres / groupe d'accompagnement	Des vacances d'automne à Pâques
	Célébration de l'appel décisif		
Pendant le temps du Carême	Célébration de l'étape du scrutin		
Vigile pascale	Baptême dans l'UP		
	1 rencontre cantonale 2 rencontres / groupe d'accompagnement		D'avril à juin
	Célébration de l'entrée en catéchuménat		
	Rencontres / groupe d'accompagnement		2^{ème} année de cheminement
	2 rencontres cant. + rencontres / groupe d'accompagnement		De la rentrée scolaire aux vacances d'automne
	Célébration de l'appel décisif		Des vacances d'automne au 2 ^{ème} samedi de carême
	Célébration de l'étape du scrutin		Pendant le temps du Carême
	Baptême dans l'UP		Vigile pascale